

LUTTE CONTRE LE COVID-19

PROTOCOLE SANITAIRE-REPRISE DES SPORTS NAUTIQUES-ACTIVITES EN EXTERNAT

1) Informations générales à l'attention des adhérents et des parents des adhérents mineurs :

a) Conditions d'accès à une activité dispensée par le CNSP :

Toute activité devra se faire sur inscription.

Chaque pratiquant navigue seul sur son embarcation (au moins jusqu'au 2 juin).

Les pratiquants présentant les signes suivants avant la séance doivent rester chez eux :

- toux
- fièvre
- mal de gorge
- perte de l'odorat et/ou de goût

Consignes à suivre si symptômes pendant la séance :

- Isoler la personne
- Se protéger (distance 1m + port d'un masque chirurgical)
 - Sans signes de gravité :
 - Demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical.
 - Si confirmation d'absence de gravité, organiser son retour à domicile en évitant les transports en commun.
 - En cas de signes de gravité/
 - Appeler le 15
 - Message d'alerte classique avec passage d'un bilan complet (ventilatoire et circulatoire)
- Prendre contact avec le service de santé au travail et suivre ses consignes :
 - : 02-98-88-04-07 (Standard téléphonique)
- Si le cas de Covid-19 est confirmé, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les acteurs de niveau 1 et 2 du contact-tracing (médecin prenant en charge le cas et plateformes de l'assurance maladie).

b) L'accès dans l'enceinte du centre nautique et dans ses locaux est interdit à nos adhérents, seul le personnel salarié et employeurs y sont autorisés (en cas d'urgence, une douche chaude extérieure dans la cour et un toilette pourront être utilisés).

c) Chaque groupe d'activité est constitué de 10 personnes maximum (encadrants compris).

d) Chaque participant, si possible déjà en tenue pour l'activité, est déposé ou accède au plus près de son lieu d'activité qui lui a été notifié lors de l'inscription :

- parking catamaran nord du CNSP pour 9 participants aux activités nautiques avec Tanguy Troiville,
- parking catamaran sud du CNSP pour 9 participants aux activités nautiques avec Ludovic Messenger.

e) Les Responsables Techniques Qualifiés (RTQ) désignés du CNSP, Marie-Catherine Henry, Ludovic Messenger et Tanguy Troiville sont notamment chargés :

- de s'assurer que les mesures d'hygiène sanitaire Covid-19 sont bien appliquées sur l'ensemble des activités du sites,
- de rappeler chaque jour aux pratiquants les consignes sanitaires, les gestes barrières et les règles de distanciation :

- Aucun accès au Centre nautique (ni aux douches ni aux vestiaires, ni à la salle de pause)
- Ne pas serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Distance physique > à 1 mètre
- Séance réservée aux adhérents uniquement
- Groupe de 10 personnes maximum (encadrant + 9 adhérents)
- Respecter la distance physique quand vous vous changez au niveau de vos voitures (surtout si covoiturage, à éviter si possible)
- Arrivée et départ de chaque côté du centre nautique en fonction de son inscription
- Il y aura de la solution hydroalcoolique à disposition
- Interdiction de rester traîner sur le parking (avant et après séance)

2) Informations relatives à l'accueil des adhérents :

Nous complétons notre Dispositif de Sécurité et d'Intervention (DSI) actualisé chaque année par les notifications suivantes :

- Le personnel encadrant des activités du CNSP porte un masque à terre,
- Il rappelle les gestes barrières et explique les consignes sanitaires que les pratiquants doivent respecter :

*distance > à 1 mètre entre les participants,

*lavage des mains à la solution hydroalcoolique à l'arrivée sur le lieu d'activité et au retour à terre en fin d'activité,

*port du masque fortement recommandé jusqu'à l'accès à l'eau puis dès le retour à terre (encadrant avec sac poubelle lesté pour récupération des masques usagés, mouchoirs jetables...),

- Précisions relatives aux activités nautiques :

*l'équipement nécessaire à l'embarcation et au participant est déposé par le personnel encadrant avant la séance,

*chaque embarcation est attribuée à l'avance à un seul pratiquant.

3) Informations spécifiques aux activités nautiques :

Inscription obligatoire via Doodle (voir le lien dans le mail) :

Catamaran :

https://doodle.com/poll/qthuu3e7fw76vgaytrqgpy5r/admin?utm_campaign=poll_created&utm_medium=email&utm_source=poll_transactional&utm_content=inviteparticipants-cta#email

Opti/planche :

https://doodle.com/poll/bryt8ex99xq2csyzipvgkqv/admin?utm_campaign=poll_created&utm_medium=email&utm_source=poll_transactional&utm_content=inviteparticipants-cta#email

ou directement en appelant Tanguy au 0670567177 et Ludo au 0651864393

Groupe 1 (Tanguy) accueilli sur le parking cata nord et groupe 2 (Ludo) accueilli sur le parking cata sud.

Pour chaque groupe, déroulement dès l'arrivée :

- solution hydroalcoolique à disposition sur une table, lavage des mains obligatoire,
- chaque pratiquant arrive en tenue + gilet s'il les possède,
- le matériel nécessaire à la navigation et l'équipement, cas échéant, sont déposés sur chaque embarcation par le personnel salarié,
- chaque pratiquant ne s'occupe que de son embarcation attribuée, la descend sur la cale et la pose à 2 mètres d'une autre pour la préparation,
- avant la mise à l'eau le matériel est vérifié par l'encadrant et lors de la mise à l'eau et la sortie de l'eau seul l'encadrant est à même d'apporter une aide,
- au retour sur les deux parkings en fin de séance chaque pratiquant se lave les mains (solution hydroalcoolique) puis dépose son matériel et équipement sur son embarcation et repart.

4) Informations relatives à l'entretien :

Les 3 RTQ désignés plus haut sont les référents Covid-19. Ils assurent notamment le suivi quotidien des fiches des personnes présentes au CNSP ainsi que des fiches sanitaires et de désinfection pour :

- l'entretien des locaux (à usage exclusif des salariés et employeurs),
- l'entretien des combinaisons (toutes numérotées),
- l'entretien des gilets de sauvetage (tous numérotés),
- l'entretien du matériel (embarcations toutes numérotées ou attribuées et accastillages).

Produits utilisés :

"Bacterless" pour les combinaisons et gilets,

"Clean 100, zéro germ" pour le matériel nautique,

"Bacterclean pro" pour le matériel nautique,

Solution désinfectante à base de javel pour les bâtiments.

Dans l'éventualité d'une ouverture à un public plus large après le 2 juin et pour la saison estivale, nous reverrons ce protocole sanitaire.